

# CONSEIL MUNICIPAL

## *Compte-rendu de la Séance Ordinaire du 17 décembre 2020*

**Membres présents :** Bruno FARINE, Marie-Bénédicte BRUN, François TALBOT, Michèle HOELTZENER-THOYER, Sonia DAVID, Damien EVRARD, Véronique REGNAULT, Marceline MATRAT, Christian GILBERT, Frédéric COLLARD, Nicolas CHARPENTIER, Solène VAILLOT, Pascal DELAUNAY, et Gilles ALLAIN.

**Secrétaire de séance :** Gilles ALLAIN.

*Le Conseil Municipal,*

- **APPROUVE** le compte-rendu de la séance du 5 novembre 2020 ;
- **PREND** connaissance des décisions du Maire prises en vertu de la délibération n°13-2020 du 28 mai 2020, à savoir :
  - Signature du renouvellement d'adhésion suivant : Groupement champenois pour l'année 2021 pour un montant de 25 €,
  - Signature des devis suivants : achat d'un appareil photos auprès de Decathlon pour un montant de 150 €, fourniture et pose d'un détecteur de mouvements à l'entrée de la salle communale par la société Assier pour un montant de 256,80 €, remplacement de mobilier urbain par la société Zebra pour un montant de 639,60 €, pose de chauffe-eau à l'école et lave-main dans les sanitaires du stade de foot pour un montant de 2 892,72 €, et achat de tables et chaises pour la salle communale pour un montant de 10 652,59 €,
- **PREND** la délibération n°57-2020 pour accepter le renouvellement de l'installation communale d'éclairage public rue de l'Osière en versant un fonds de concours au SDEA d'un montant estimé à 960 € ;
- **PREND** la délibération n°58-2020 pour accepter la mise en œuvre d'une horloge astronomique radiosynchronisée dans les commandes d'éclairage public en versant un fonds de concours au SDEA d'un montant estimé à 820 € ;
- **PREND** la délibération n°59-2020 pour :
  - INVESTISSEMENT**
  - ajouter la somme de 16 299,34 € à l'article 2188 « Autres Immobilisations corporelles » chapitre 21, afin de pouvoir installer le matériel de cuisine complet dans la salle communale,
  - ajouter la somme de 4 000 € à l'article 2184 « Mobilier » chapitre 21, afin de pouvoir acheter des tables et des chaises pour la salle communale,
  - ajouter la somme de 1 200 € à l'article 2182 « Matériel de transport » chapitre 21, afin de pouvoir acheter un véhicule d'occasion pour le CPI de Moussey,
  - ajouter la somme de 3 600 € à l'article 21312 « Bâtiments scolaires » chapitre 21, afin d'installer des alarmes à l'école,
  - ajouter la somme de 3 000 € à l'article 21318 « Autres bâtiments publics » chapitre 21, afin d'installer des chauffe-eau à l'école,
  - ajouter la somme de 3 100 € à l'article 2041582 « Bâtiments et installations » chapitre 204, afin de couvrir les dépenses liées au renouvellement de l'installation de l'éclairage public rue de l'Osière et à la mise en œuvre d'une horloge astronomique radiosynchronisée dans les commandes d'éclairage public,
  - retrancher la somme de 28670 € au chapitre 020 « Dépenses imprévues »,
  - retrancher la somme de 2529,34 € à l'article 202 « Frais, documents d'urbanisme » chapitre 20.

- **PREND** la délibération n°60-2020 pour accepter le renouvellement de la convention « Conseil en Energie Partagé » de Troyes Champagne Métropole pour une durée de 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2023, et autoriser le Maire à signer ladite convention,
- **PREND** la délibération n°61-2020 pour accepter le renouvellement de la convention d'adhésion au service de médecine préventive du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aube pour 2021-2022, et autoriser le Maire à signer ladite convention,
- **PREND** la délibération n°62-2020 pour accepter le renouvellement de la convention pour la détermination de l'aptitude médicale des sapeurs-pompiers de la commune avec le Service Départemental de Secours et d'Incendie de l'Aube, et autoriser le Maire à signer ladite convention,
- **PREND** la délibération n°63-2020 pour approuver le modèle de convention d'occupation du domaine public dans le cadre de mise à disposition d'une salle communale à une personne morale de droit privé ou une entreprise individuelle, et autoriser le Maire à signer ladite convention,
- **PREND** la délibération n°64-2020 pour approuver le rapport de gestion du Conseil d'Administration de la SPL XDEMAT dont la commune est actionnaire,
- **PREND** connaissance de la mise à jour du Plan communal de Sauvegarde suite aux élections municipales.

#### ***Questions diverses :***

- *Monsieur le 2<sup>ème</sup> Adjoint fait le point sur les négociations qui ont eu lieu entre le COPE Buchères/Isle Aumont/Moussey et le SDDEA afin de trouver une solution concernant l'approvisionnement en eau potable des 3 communes qui ne pouvait plus être assuré par les puits du COPE. Des travaux de réhabilitation d'un puits pour un montant de 75 000 € ont été réalisés. Le coût de l'opération va pouvoir être amorti sur 1 an. Le prix de l'eau n'augmentera donc pas sur 2021, contrairement à ce qui était prévu.*
- *Monsieur le 2<sup>ème</sup> Adjoint distribue des fascicules qu'il a rédigé suite à la formation incendie qui s'est déroulée en octobre.*
- *Monsieur Pascal DELAUNAY fait le compte-rendu du SIVOS St Léger/Moussey/Villemereuil.*
- *Monsieur le Maire fait un état des lieux du travail des commissions communales.*